

En vertu de la loi du 2 mars  
1982 modifiée, la présidente  
certifie que la présente  
délibération (et ses annexes)  
a été RECUE en Préfecture  
PUBLIEE au Carré-Colonnes

**DELIBERATION – C.A. du 18-12-2025**

**Au Carré- Saint-Médard-en-Jalles**

La Présidente

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE  
Scène Nationale Carré – Colonnes  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DELIBERATION N° 2025-368  
TARIFS ET CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION FESTIVAL ECHAPPEE BELLE 2026**

L'édition 2026 du festival Echappée belle est prévue du 28 au 31 mai 2026. Il convient de déterminer les tarifs applicables aux spectateurs individuels et aux groupes.

**CECI ETANT EXPOSE,**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- Vu la loi n° 2002/6 du 4 janvier 2002 relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret n° 2002/1172 du 11 septembre 2002, relatif aux établissements publics de coopération culturelle, modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités,
- Vu la loi n° 2006/723 du 22 juin 2006,
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle, adoptés par délibérations concordantes des Communes de Blanquefort et de Saint Médard-en-Jalles, respectivement les 14 et 17 décembre 2009 et modifiés les 29 et 30 mars 2010, puis les 7 et 16 février 2011, les 29 mars et 3 avril 2017, puis les 28 et 30 septembre 2020
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 6 avril 2010 et l'arrêté modificatif du 6 juin 2017 relatifs à la création de l'EPCC Carré-Colonnes,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M4

**ET APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**Décide d'approuver la grille tarifaire applicable à l'édition 2026 du festival Echappée belle annexée à la présente délibération.**

Membres du Conseil d'administration de l'EPCC Scène nationale Carré-Colonnes en fonction, **24**

Mises aux voix, **16**

**16** Pour, Abstention, Contre

La proposition ci-dessus est

Fait et délibéré à Blanquefort, le 18/12/2025

Pour expédition conforme,

La Présidente, Madame Véronique Ferreira



## ECHAPEE BELLE 2026

Les tarifs sont exprimés TTC.

Le prix indiqué est celui du billet d'entrée par personne.

### JOURNEES JEUNE PUBLIC

	TARIF SCOLAIRE
JOURNEE JJP	11 €

Les journées jeune public sont uniquement accessibles aux groupes et aux professionnels des rencontres OARA/Carré-Colonnes inscrits.

### TARIF WEEK-END

	PLEIN TARIF TTC	TARIF REDUIT TTC	TARIF SOLIDAIRE	TARIF CARTE JEUNE BORDEAUX METROPOLE
PASS 1 jour	12 €	11 €	2.5 €	10 €
PASS 2 jours	18 €	16 €	4 €	15 €

Le PASS 1 jour donne accès au parc une journée, durant le week-end, le samedi ou le dimanche.

Le PASS 2 jours donne accès au parc le samedi ET le dimanche.

LE TARIF REDUIT est applicable :

- Aux groupes de plus de 10 personnes, exclusivement sur réservation réglée en amont du 1<sup>er</sup> jour du festival (collectivités, instituts spécialisés...).
- Pour les adhérents des comités d'entreprises partenaires sur présentation d'un justificatif d'adhésion et d'une pièce d'identité.

LE TARIF SOLIDAIRE : sur le week-end du festival, les bénéficiaires suivis par les associations d'aide aux personnes en difficulté (la Passerelle/Blanquefort, Epicerie Solidaire/Eysines, Banque Alimentaire/Saint-Médard-en-Jalles, ...), bénéficient de tarifs spéciaux. Ce tarif s'appliquera aux bénéficiaires de dispositifs sociaux, sur prescription du CCAS notamment.

### ENTREES GRATUITES

Des gratuités sont applicables :

Sur les journées scolaires :

1. Aux accompagnateurs de groupes selon l'âge des enfants :
  - Petite enfance : 1 entrée gratuite par groupe de 5 enfants
  - Maternelle : 1 entrée gratuite par groupe de 8 enfants
  - Élémentaire et collège : 1 entrée gratuite par groupe de 10 enfants
2. Aux accompagnateurs des groupes de personnes handicapées.
3. Aux professionnels du secteur culturel inscrits aux journées professionnelles de l'OARA.

Sur le week-end :

1. Aux enfants de moins de quatre ans sur présentation d'un justificatif.
2. Aux familles nombreuses : les 4 premières entrées sont payantes, les suivantes gratuites pour les enfants issus de la même famille.
3. Aux accompagnateurs de groupes selon les mêmes conditions que sur les journées scolaires.
4. Aux professionnels du secteur culturel inscrits aux journées professionnelles de l'OARA.

Sur décision de la Directrice dans des cas exceptionnels (dédommagement par exemple).

Invitations :

Les invitations sont strictement personnelles, réservées aux personnes dont le nom figure sur la liste. Un justificatif d'identité pourra être demandé.

**MERCHANDISING ECHAPPEE BELLE**

Tee-shirt	10€
Badge	1€
Tee-shirt précédentes éditions	5€
Sac en toile (Tote bags), chapeau	5€
Tatouage éphémère	1€
Carte postale/ papeterie/ Affiche PF	1€
Affiche GF	5 €
Nattes de sol	5 €